

Programme de travail de la Commission européenne pour 1991: extraits sur la politique agricole commune

Légende: En janvier 1991, la Commission européenne présente au Parlement européen son programme de travail pour l'année en cours et évoque notamment la question de la réforme de la politique agricole commune (PAC).

Source: RAPID. The Press and Communication Service of the European Commission. [EN LIGNE]. [Bruxelles]: Commission européenne, [04.09.08]. DOC/91/1. Disponible sur <http://europa.eu/rapid/searchAction.do>.

Copyright: (c) Union européenne, 1995-2012

URL:

http://www.cvce.eu/obj/programme_de_travail_de_la_commission_europeenne_pour_1991_extraits_sur_la_politique_agricole_commune-fr-27459c62-a9a7-4f22-88e1-c325e0a84452.html

Date de dernière mise à jour: 07/09/2012

Programme de travail de la Commission européenne pour 1991

1. La Commission considère qu'il convient cette année de présenter au Parlement son programme de travail sous une forme mettant l'accent sur les principaux objectifs politiques que le Parlement et la Commission partagent.

[...]

4. Le programme de travail ne part pas du néant et un certain nombre de priorités sont déjà largement acceptées ou font suite à des actions déjà prévues ou mises en œuvre. Le nombre des priorités est élevé et dans un esprit d'efficacité il ne faut pas trop augmenter ce nombre. La Commission attire notamment l'attention sur les importants éléments suivants :

[...]

vii) c'est aussi en 1991 que la Commission devra procéder à un bilan et à une évaluation des principaux éléments du "paquet" de 1988 de manière à dessiner l'après 1992. Ceci est vrai pour le système des ressources propres, pour l'application de l'accord interinstitutionnel, pour la réforme des fonds structurels, et pour la politique agricole commune;

[...]

24. C'est aussi vrai pour la politique agricole commune dont les perspectives d'avenir doivent être redéfinies en fonction des évolutions qu'elle doit prendre en compte : adaptation en profondeur des organisations communes de marché de façon à mieux remplir les objectifs assignés à la politique agricole et à corriger certains déséquilibres; volet développement rural qui prendra en compte le rôle spécifique joué par les agriculteurs à cet égard, notamment du point de vue de l'interface entre agriculture et environnement; réorientation des soutiens aux agriculteurs en fonction de la diversité des structures des exploitations et de la production. Cette réforme devra conforter la position de la Communauté dans l'Uruguay Round.

[...]